

Les Rissoles de Vieusseux

Depuis plus de 30 ans, un groupe de bénévoles du quartier de Vieusseux nous offre, discrètement, un bel élan de solidarité et de générosité!

Chaque année en effet, de délicieuses rissoles aux poires sont réalisées et vendues dans des allées de la Cité et à la Buanderie pour notre plus grand plaisir. Les bénéfices sont reversés à des associations sélectionnées avec soin par les organisateurs. *Nouvelle planète* au Burkina Faso, *Le coup de pouce* en Haïti, *La Goutte d'eau* au Cambodge et *Le sourire de Chang Kong* en Thaïlande ont bénéficié en 2016 des recettes liées à la vente.

En septembre dernier, Madame Monique Realini a souhaité coordonner les opérations et motiver de nouvelles «petites mains», permettant ainsi d'assurer un avenir à «l'Action rissoles».

A l'origine, tout se fabriquait dans les fours des bénévoles. Les gourmandises sont aujourd'hui produites, en une matinée, dans le laboratoire de la boulangerie Ruckstuhl de Vieusseux, mis gracieusement à disposition pour l'occasion. La confiture de poires est quant à elle toujours cuisinée par les bénévoles dans leurs cuisines, avant d'être apportée pour être mariée à la pâte.

C'est autour de trois grandes tables que se sont créés les liens entre les bénévoles fondateurs et les nouvelles recrues, dans une atmosphère de grande camaraderie, pour concocter la Cuvée 2016 de 2378 rissoles!

Un grand bravo à toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, œuvré pendant toutes ces années et de chaleureux remerciements à celles et ceux qui participent à ce projet en achetant ces délicieuses rissoles.

Nous vivons une période troublée, faite de tensions, de guerres, de violences et d'incompréhensions. Grâce à ce genre d'actions, nous nous rappelons chaque année que la beauté vient du cœur et qu'il ne tient qu'à nous d'embellir notre horizon.

Vieusseux est décidément un bien joli village et nous souhaitons longue vie à «l'Action rissoles» et à ses bénévoles!



Article écrit par
Céline Médani

Le lundi 31 octobre 2016 à 20h00
Assemblée générale ordinaire de la SCHG
à l'aula de l'Ecole de Culture Générale Henry-Dunant
Avenue Edmond-Vaucher 20 – 1203 Genève

Impressum

Editeur: Société Coopérative d'Habitation Genève | Carol Jornod
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève • Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

Textes: S. Cattin, C. Jornod • Illustration: archives SCHG • Photos: D. Lagriffoul, M. Bühner
Graphisme: D. Lagriffoul • ISSN: 1663-1668

En Bref

Panneaux signalétiques Sports/Essor

Voilà un certain temps que ces panneaux pour la signalétique sont promis. Solaires, fonctionnels, gais et colorés, ils vous guideront sur les cheminements de la Promenade Jean-Treina très prochainement.

Marché alimentaire de Vieusseux:

Deux nouveaux partenaires nous ont rejoints: Nano, figure bien connue du quartier de Vieusseux, représentant les vins de la Cave Les Bailleys et Patschi, notre fromager fribourgeois qui propose des merveilles! Et toujours, dans une ambiance festive, les autres marchands, Annelies, ses champignons et ses superbes bouquets de fleurs, Corinne et Marc, leurs pains et pâtisseries (et sur commande des pains sans gluten également), Benno et Maïté, les bouchers sans égal et Guy & Co et ses «vrais» fruits et légumes, élevés avec amour.

Tous les vendredis de 15h30 à 18h30, sur l'esplanade Vieusseux 16-18 – côté rue Edouard-Rod.

Chemin des Sports – végétation

Des nouvelles plantations, de belles tailles, un chemin neuf, dernièrement bétonné. Le chemin des Sports 2-16 est prêt à affronter l'automne!

Camille-Martin 1-17

A noter la réfection complète et le marquage des places de parking de Camille-Martin 1-17.

Centre de tri Joli-Mont

Il suffit de traverser l'avenue et de déposer ses déchets ménagers dans les terriers prévus à cet effet. C'est pratique!



Edito

A la veille de quitter la présidence de notre Société, j'ai plaisir à citer un événement qui s'est déroulé il y a 40 ans.

Le 26 septembre 1976 en effet, le Département des travaux publics (nommé ainsi à l'époque), déposait un plan d'aménagement des anciens terrains de l'Ecole d'horticulture devant le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Ce plan d'aménagement était le résultat d'une lutte menée par différents acteurs du quartier de Vieusseux.

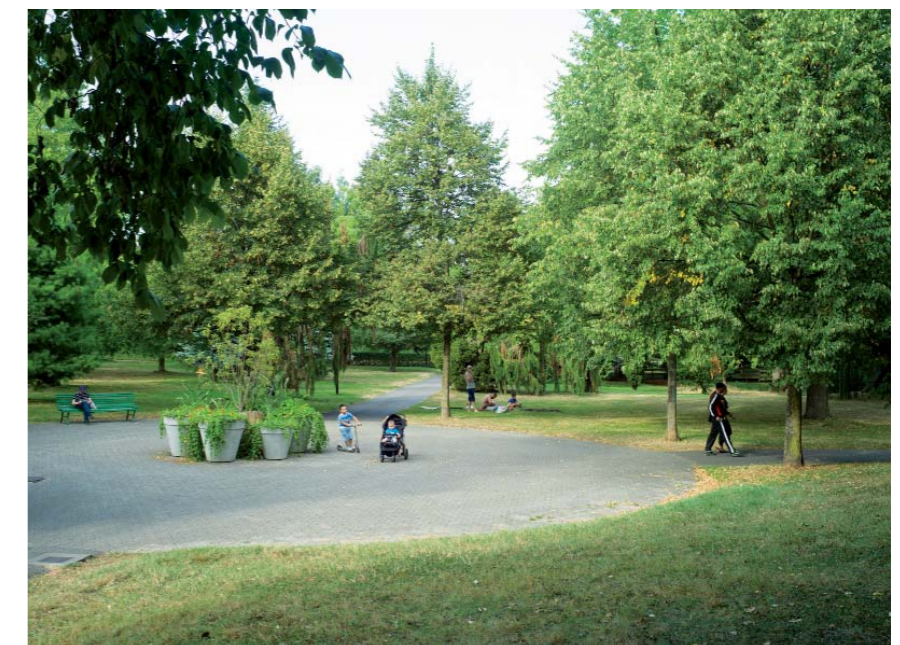
En politique, je n'ai jamais imaginé travailler autrement qu'en m'appuyant sur les réseaux en activité, tels que les habitants du quartier, le Groupement des intérêts de Vieusseux-Villars-Franchises et les membres de la SCHG (pour n'en citer que quelques-uns). C'est ensemble qu'il a été possible de mettre en place une stratégie permettant de garder les terrains de l'ancienne Ecole d'horticulture et de les affecter à un parc public.

C'est cette période historique que nous avons développée avec l'aide de notre journaliste dans ce numéro de Contact. Elle est pour moi la démonstration évidente qu'il faut toujours réunir les informations nécessaires pour prendre des décisions et intervenir sur le plan politique, afin de modifier les idées des autorités qui ne sont pas toujours en phase avec les desiderata et les besoins des habitants des quartiers.

Le 31 octobre prochain, je présiderai ma dernière Assemblée générale et j'aurai le privilège de m'exprimer plus longuement devant les Sociétaires sur cette merveilleuse aventure de la SCHG qui fêtera ses 100 ans le 26 juin 2019.

Albert KNECHTLI, Président

Quand les habitants se mobilisent



Le Parc des Franchises, un espace vert qui n'existerait peut-être pas sans la mobilisation du quartier.

En 1975, les habitants de Vieusseux prenaient connaissance avec effroi d'un projet qui aurait défiguré leur quartier. Mobilisation des habitants et relais politiques ont permis d'y échapper. Récit d'une histoire édifiante.

C'est une histoire qui finit bien, comme on les aime. Si elle avait mal fini, peut-être que le Parc des Franchises n'existerait pas et qu'une route rapide à double voie borderait le sud de Vieusseux. Un heureux concours de circonstances a voulu qu'à cette époque, le quartier soit bien représenté au Conseil municipal, notamment par l'administrateur de la SCHG, Albert Knechtli, aujourd'hui président sur le départ. Les politiciens ont pu relayer les craintes des habitants, exprimées dans une pétition signée par plus de 1500 personnes. La Coopérative a tiré des leçons de cet épisode, leçons largement mises à profit depuis pour se développer harmonieusement.

Projet d'urbanisme surprise

Retour aux années 70. Le quartier de Vieusseux termine sa reconstruction en 1974. Les anciennes rangées d'immeubles bas viennent d'être remplacées par les bâtiments actuels. Manque encore la tour D, qui sera érigée entre 1977 et 1978. L'Ecole d'horticulture de Genève occupe une parcelle voisine, au sud-est, mais son déménagement à Lullier est en cours. Début 1975, un habitant de Vieusseux, Jean Rufi, qui travaille à l'aménagement du territoire de la Ville, découvre par hasard un plan du quartier datant, semble-t-il, des années 1967-1969 (voir illustration ci-dessous). On constate sur ce projet de la Ville et de l'Etat le tracé d'une route express à double voie qui longe Vieusseux par le sud, sur l'emplacement de la rue Edouard-Rod, puis qui coupe la parcelle de l'Ecole d'horticulture. Sur le même plan, cette dernière est parsemée d'immeubles sans qu'on puisse distinguer d'autres aménagements. Vieusseux même est représenté par un projet d'urbanisme qui avait été discuté en 1965 et envisageait la reconstruction de tout le quartier, y compris les cités Villars et Franchises.

1500 signatures

Le sang de Jean Rufi ne fait qu'un tour à la vue de cette esquisse. Non seulement il habite Vieusseux, mais il préside le Comité des intérêts de quartier. Il obtient l'autorisation de ses services d'emporter une copie du document. Des recherches ultérieures montrent que le plan d'aménagement du quartier, comprenant la reconstruction de tout Vieusseux telle qu'elle figure sur l'esquisse, avait été approuvé par le Conseil d'Etat en 1958, puis modifié en 1968. «C'était un projet officiel, mais pas vraiment rendu public», estime aujourd'hui Jean Rufi. «Il faut se souvenir que c'était l'époque du «tout voiture». Ce tronçon de route express faisait partie d'un projet plus large de liaison routière rapide qui traversait le nord de la ville. Mais l'affectation de la parcelle libérée par l'Ecole d'horticulture inquiète encore plus les habitants de Vieusseux. Elle doit en effet être décidée à brève échéance, car l'établissement vient de libérer 10 hectares de terrain. Les habitants de Vieusseux et des environs ne voient pas d'un bon œil le remplacement de cette zone verte par des immeubles. Le Comité des intérêts de quartier lance une pétition et le 15 avril 1975, Jean Rufi la remet au président du Conseil municipal de la Ville. Munie de 1500 signatures, récoltées à Vieusseux et environs, elle souligne que les espaces verts à disposition disparaissent dans les quartiers environnants. En conséquence, les signataires «demandent au Grand Conseil et au Conseil municipal que le terrain de l'ancienne Ecole d'horticulture de Châtelaine soit aménagé en parc public».

La politique en appui

Une volonté populaire a d'autant plus de chance d'être entendue qu'elle est relayée par une action politique. Le Comité de quartier n'a pas à chercher ce relais très loin: l'administrateur de la SCHG, Albert Knechtli, est aussi membre du Comité des intérêts de quartier et... membre du Conseil municipal sur la liste socialiste depuis 1971. Il est bien entouré puisque durant cette même législature six conseillers municipaux, sur les 80 que compte le Conseil, habitent dans un rayon de 600 mètres autour de Vieusseux et trois d'entre eux sont membres de la SCHG!

Le plan d'aménagement découvert en 1975 montrait la reconstruction des Cités Vieusseux-Villars-Franchises, des immeubles à l'emplacement de l'actuel Parc des Franchises (à gauche) et le tracé des routes prévues (en vert)!



A peine le Comité des intérêts de quartier a-t-il connaissance de la menace, qu'Albert Knechtli monte au créneau. Il dépose un projet de résolution au Conseil municipal le 29 janvier 1975. Le texte est discuté dans la séance du 18 février. Il «invite le Conseil d'Etat à tenir compte, dans le plan d'aménagement des anciens terrains de l'Ecole d'horticulture, du désir des habitants de ce secteur de disposer d'une zone de parc et de détente à laquelle ils ont droit», selon le procès-verbal.

Le 15 avril suivant, date à laquelle la pétition est déposée, le Conseil municipal reprend le dossier. Le conseiller Knechtli est d'autant plus à l'aise pour défendre sa position que sa double casquette au sein de la SCHG lui permet d'être au diapason du quartier... dont il fait partie: «Je pense que l'on peut dire ce soir que l'on ne jouera pas plus longtemps à cache-cache avec les habitants et que 1500 signatures, ce n'est pas mal!», consigne le procès-verbal. Il en appelle à l'établissement rapide d'un nouveau plan d'aménagement. Le Canton donne raison aux pétitionnaires le 31 octobre 1975, en stipulant que «le parc public, zone de verdure, doit être le plus vaste possible et d'un seul tenant».

La mobilité à votre porte

La SCHG vous propose de participer au sondage qu'elle organise afin que vous puissiez nous faire part de votre intérêt pour le concept Mobility.

Disposer d'une voiture juste quand on en a besoin, l'idée est séduisante. A l'heure où les transports publics se développent, où les places de parc deviennent rares et les bouchons fréquents, la perception de la voiture change. Naguère signe de progrès et de statut social, elle est devenue pour beaucoup un mal nécessaire.

La voiture est précieuse quand il s'agit de transporter des meubles, de récupérer la famille avec armes et bagages à l'aéroport ou d'aller rapidement faire une course dans un coin mal desservi. Pour le reste, elle coûte cher et prend de la place, pour une rapidité toute relative, surtout en milieu urbain. Mais souvent on a de la peine à s'en séparer car parfois, justement, elle est indispensable. Autre configuration: on n'a pas de voiture pour de multiples raisons, ... mais on en aurait besoin ponctuellement.

La solution à ce choix du tout ou rien s'appelle justement Mobility. Le principe: des voitures sont stationnées dans des endroits stratégiques, où les besoins sont clairement identifiés. Les usagers peuvent réserver un véhicule 24h sur 24, par smartphone, sur le site ou par téléphone. Ils en prennent possession à l'emplacement choisi par le biais d'une carte (style carte de crédit). E avanti! Tout est géré grâce à l'ordinateur de bord qui permet notamment d'écourter ou de prolonger l'utilisation.

Des leçons à tirer

Une année plus tard, le Département des travaux publics de Genève propose un plan d'aménagement qui entérine le projet d'une «zone de verdure» sur l'emplacement de l'Ecole d'horticulture. Il y aura encore quelques discussions autour des bâtiments qui occuperont la partie nord-ouest (siège de l'AVS, école, centre sportif), au cours desquelles le Comité des intérêts de quartier se manifeste. Mais l'essentiel est sauf: il y aura un Parc des Franchises tel que les habitants du quartier le connaissent aujourd'hui. Et plus personne ne parle de la route express.

Pour la SCHG, c'est un soulagement et une confirmation: le lien entre les habitants et le monde politique porte ses fruits. «Le Comité des intérêts de quartier, c'était la Vox Populi, la voix du peuple», se souvient Georges Chappuis, l'un des trois municipaux sociétaires de la SCHG à l'époque. «Quand on intervenait au Municipal, ça avait plus de poids». A l'heure de se retirer de la présidence, Albert Knechtli estime que cet épisode a marqué la SCHG. Cette dernière a toujours compté sur le dialogue et l'information pour faire avancer ses projets, que ce soit avec ses sociétaires ou avec le monde politique.

Les membres de la coopérative Mobility ont ainsi accès à 1460 emplacements en Suisse, répartis sur 500 communes, pour une offre de 2900 véhicules. En général, chaque emplacement dispose d'un choix entre deux ou trois types de véhicules. Un système permettant de prendre une voiture à un endroit et de la laisser à un autre est en cours de test à Zurich et à Berne. Mobility a été fondée en 1997. Elle compte aujourd'hui 127 300 clients. Tous les frais sont compris dans le prix de la voiture partagée, y compris l'essence. Il est difficile d'établir un bilan comparatif, car les utilisations vont de rares à très fréquentes. Une étude démontre toutefois qu'en moyenne, un usager économise environ 4000 francs par année en passant de la voiture individuelle au système de partage. Mobility n'a de sens économiquement que s'il existe une densité de clients potentiels dans un certain rayon. C'est la raison pour laquelle la SCHG vous soumet ce sondage aujourd'hui. Merci d'y faire bon accueil.

Pour plus d'informations:
<https://www.mobility.ch/fr/clients-privés/>